



Note de synthèse sur le thème 4 « ongulés envahissants » du projet PROTEGE en Nouvelle-Calédonie

Construire, dans le cadre un développement durable et PTOM face au changement climatique, en s'appuyant sur ressources naturelles renouvelables







1 Agriculture-Forêt





3 Eau



Un chef de file local par thème dans chaque territoire



Durée: Septembre 2018 à Septembre 2022

Budget européen: 36 millions d'euros (11ème Fonds Européen de Développement)

Financement : Union Européenne + financements locaux

Gouvernance régionale : l'ordonnateur régional est le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Délégataire des fonds 3 premiers thèmes : CPS

Codélégataire des fonds thème espèces envahissantes : PROE

COPIL: 1ère réunion 17/7/19, validation du budget et du plan d'action général, 2ème réunion le 23/4/20 **CCT (Comité de Coordination Territoriale)** : 2ème réunion le 9/7/20



NIVEAU RÉGIONAL



THÈME 4 EN NOUVELLE-CALÉDONIE : ONGULÉS ENVAHISSANTS



Objectif: Régulation et suivi d'abondance et d'impact des ongulés envahissants (cerfs, cochons féraux, chèvres ensauvagées) sur zones prioritaires.

Gouvernance: Groupe Technique Ongulés Envahissants NC: Etat (DAFE), Gouvernement (DAVAR - SIVAP), 3 provinces, Agence Rurale, CEN.

U.E. (11ème FED)

NOUVELLE-CALEDONIE

PROE 34% Agence Rurale

61.5%

Province Nord

1.5%

Province Sud

1.5%

1.5%

PROJET REGIONAL OCEANIEN DES TERRITOIRES POUR LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES • PACIFIC TERRITORIES REGIONAL PROJECT FOR SUSTAINABLE ECOSYSTEM MANAGEMENT







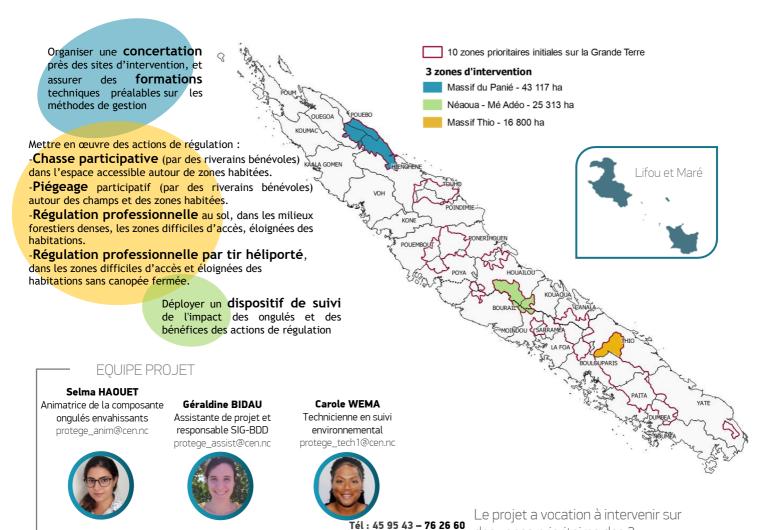












PLAN D'ACTION

Activité	Opération	Code Action	Action	Code Sous action	Sous action
Suivi et Contrôle	Mise en place d'un dispositif de suivi des impacts	13A.1.1	Sélection et adaptation aux conditions du projet d'indicateurs d'impacts des opérations de gestion des ongulés envahissants	13A.1.1.a	Sélection d'indicateurs d'impact pertinents, adaptation de ces indicateurs au contexte du projet, création d'une méthodologie de mise en œuvre
		13A.1.2	Mise en place et suivi de dispositifs de suivi des impacts	13A.1.2.a	Positionnement et mise en place des dispositifs de suivi
				13A.1.2.b	Mise en œuvre du suivi
Lutte contre les EEE	Réalisation d'opérations de lutte contre les ongulés envahissants	13B.1.1	Concertation auprès des autorités locales et des riverains (tribus notamment) proches des sites d'intervention	13B.1.1.a	Information et communication
				13B.1.1.b	Sensibilisation et concertation
		13B.1.2	Mise en place de formations sur les méthodes de gestion des ongulés envahissants	13B.1.2.a	Formation à la concertation
				13B.1.2.b	Formation plan opérationnel de régulation des ongulés envahissants
				13B.1.2.c	Formations chasse participative
				13B.1.2.d	Formations piégeage
				13B.1.2.e	Formation chasseurs professionnels au sol
				13B.1.2.f	Formation chasseurs professionnels héliportés
		13B.1.3	Mise en œuvre d'actions de gestion sur des ongulés envahissants	13B.1.3.a	Chasse participative
				13B.1.3.b	Piégeage participatif
				13B.1.3.c	Régulation professionnelle au sol
				13B.1.3.d	Régulation professionnelle héliportée
Coordination et animation territoriale	Animation territoriale EE	14A.1.1	Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème EE	14A.1.1.a	Animation des échanges et coordination des acteurs du projet au niveau du territoire
				14A.1.1.b	Coordination et suivi de la mise en œuvre des activités du projet
				14A.1.1.c	Rapportage technique et financier

des zones prioritaires des 3

provinces sur 3 ans.

PARTENAIRES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

En NC: Membres et partenaires du CEN, FFCNC, bureaux d'études.

A l'étranger: Pacific Invasives Initiative, DoC NZ, Structures de formation et certification professionnelle (NZ et Australie), Autres experts et scientifiques (NZ et Australie).